

**Aux responsables légaux
des élèves de la classe 8P/4
Vente de cartes de vœux**

Réf. : PhD

Crassier, le 9 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, depuis la rentrée d'août 2019, l'arrêté du Tribunal Fédéral concernant la gratuité de l'école est entré en vigueur dans notre Canton. Dès cette rentrée, tous les frais relatifs au matériel scolaire et aux sorties scolaires sont pris en charge par le Canton (matériel) et les communes (sorties scolaires), à l'exception du matériel personnel (habits de sports par exemple), des frais de bouche et des sorties facultatives.

Depuis septembre 2019, le Conseil intercommunal de l'AEE a augmenté les postes du budget scolaire affectés aux sorties. Nous sommes très reconnaissant à nos autorités de cet effort financier conséquent, au bénéfice des élèves.

Toutefois, en raison de la situation sanitaire, toutes les sorties avec hébergement (camps, voyages d'études) et course d'école de plus d'une journée sont annulées, et doivent être remplacées par des sorties à la journée, obligatoirement organisées en Suisse. Cette obligation, ainsi que la multiplication des transports, auront un impact budgétaire non négligeable.

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons nos élèves afin de procéder à une récolte de fonds et leur proposons de bien vouloir vendre des sets de cartes de vœux à des ami.e.s, connaissances, voisins, membres de la famille, etc. Bien entendu, la participation à cette vente est facultative : il n'y a aucune obligation ! Le produit de la vente de ces sets servira à compléter le financement des activités hors-cadre proposées aux élèves (1P à 6P : courses d'école, sorties et activités remplaçant les camps. 7P à 10S : activités hors-cadre de la dernière semaine. 11S : activités remplaçant les voyages d'études).

Nous remercions par ailleurs les familles de respecter les mesures sanitaires en vigueur et donc, d'éviter la vente au porte-à-porte.

Chaque carte est en format A5, et est fournie avec une enveloppe. Le prix de chaque set est fixé à 10.-. Les cartes doivent être vendues par jeu de trois, et non pas séparément.

Chaque classe dispose d'un set spécifique :

1P à 6P	7P-8P	9S à 11S
1. carte spécifique à la classe 2. carte spécifique à l'école	1. carte spécifique à la classe 2. carte spécifique au demi-cycle	1. carte spécifique à la classe 2. carte spécifique au cycle 3
3. carte « ESEP », choisie par un jury d'adultes suite à un concours		

Les illustrations peuvent être consultées au dos du bulletin de commande, **et sur notre site internet.**

Comment procéder ?

- Si vous souhaitez autoriser votre enfant à participer à cette vente, nous vous remercions de compléter le bulletin ci-joint et de le remettre au/à la maître.sse de classe pour **le vendredi 20 novembre 2020**, et de joindre la somme correspondant à la commande. Dans le but d'éviter des invendus, nous vous sommes très reconnaissant de bien vouloir ne commander que le nombre de jeux que votre enfant est assuré de vendre. Les cartes seront remises à votre enfant dès livraison de l'imprimeur, au plus tard durant la semaine du 14 décembre.
- Si vous n'autorisez pas votre enfant à participer à cette vente, il vous suffit de ne pas retourner le bulletin de commande.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre démarche et vous adressons, Madame, Monsieur, nos très cordiaux messages.

Le directeur :

Philippe DUCOMMUN-DIT-BOUDRY



Copie à : Conseil de Direction et maître.sse.s de classe

A remettre au/à la maitre.sse de classe au plus tard le 20 novembre

Nom et prénom de l'élève :

Classe : Maitre.sse de classe

Le.s responsable.s légal/légaux de l'élève cité.e ci-dessus l'autorise.nt à participer à la vente.

Date et signature des responsables légaux :

Récapitulatif pour élève

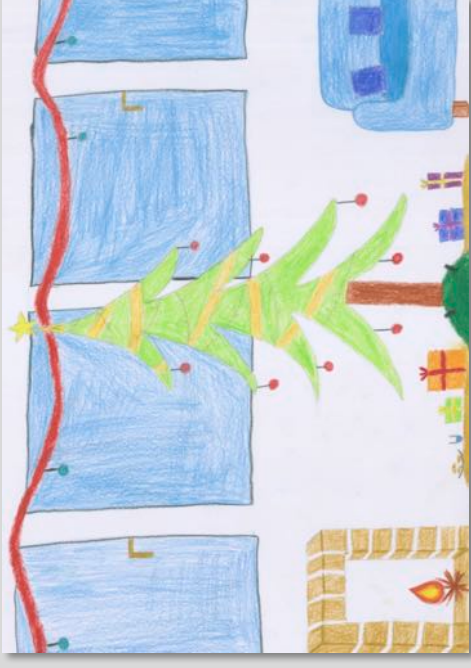
[illegible]



Carte établissement
Concours remporté par la 10VG2



Carte demi-cycle 7P – 8P
Concours remporté par la 7P5



Carte de la classe 8P4